

ADAPTATION DU PROGRAMME



Document mis à jour le 01/01/2026

Le formateur, adapte la formation en fonction des retours du questionnaire des besoins, du questionnaire de positionnement et en cours de la formation au bénéfice de l'apprenant.

L'organisme de formation Air2D3 adapte la mise en œuvre de la formation en fonction des besoins, niveaux et attentes des bénéficiaires.

1. Principe général : objectifs identiques pour tous

Quel que soit le niveau du stagiaire (débutant, intermédiaire ou confirmé), Air2D3 dispense une seule et même formation, avec les mêmes objectifs pédagogiques finaux :

Maîtriser la réglementation européenne 2026, piloter en sécurité, préparer une mission, et réaliser un vol conforme.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire doit être en mesure de piloter un drone en accord avec la réglementation actuelle.

2. Contenus théoriques et pratiques inchangés

Le programme officiel (réglementation – sécurité – préparation de mission – prises de vue – exercices pratiques – mission finale) reste identique pour tous les apprenants. Seules les modalités d'apprentissage peuvent évoluer.

La réglementation est obligatoirement abordée, quel que soit le niveau initial du stagiaire. En fonction du niveau de l'apprenant (intermédiaire, confirmé), elle sera plus ou moins approfondie.

3. Adaptation pédagogique selon le niveau

L'adaptation ne porte pas sur les contenus, mais sur :

- Le rythme d'apprentissage
- Le degré d'accompagnement
- Le temps consacré aux exercices
- Le niveau de difficulté des mises en situation

SASU Air2D3 au capital de 15 000€ - Impasse de l'Oseraie, 72700 Rouillon – Code APE : 5911B
Organisme de formation agréé n°52720257872. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Mail : gestion@air2d3.com - Tel : (+33) (0)2 52 36 04 09

N° de TVA intracommunautaire : FR08809644578

SIRET : 809 644 578 00043

R.C.S de Le Mans

Le formateur adaptera la vitesse et la facilité de son cours en fonction du niveau des stagiaires.

4. Trois variantes d'organisation du déroulé de la formation (1A / 1B / 1C)

Air2D3 propose deux modalités pédagogiques afin d'ajuster l'intensité de pratique :

- Programme classique débutant (1A)
40% théorie – 60% pratique
- Programme Intermédiaire avantage théorie (1B)
70% théorie – 30% pratique ou
- Programme Intermédiaire avantage pratique (1C)
30% théorie 70% pratique (en fonction du niveau)

Mix possible des variantes en fonction du nombre d'apprenants (par groupe)

5. Exigence de 50 % minimum de temps de vol

La formation Air2D3 doit obligatoirement inclure au moins 50 % de pratique. Cette règle est appliquée quelles que soient les adaptations pédagogiques.

6. Conditions réelles de formation

Les vols sont effectués exclusivement en extérieur afin d'exposer les stagiaires à de vraies conditions opérationnelles. En cas de pluie, la formation est reportée pour garantir la sécurité et la qualité pédagogique.

7. Outils d'adaptation et de suivi

Les éléments suivants permettent d'ajuster la formation à chaque bénéficiaire :

- Diagnostic des besoins (apprenant ou entreprise)
- QCM de positionnement et évaluation pratique initiale
- Livret de progression (J3/J4/J5)
- Auto-évaluation apprenant
- Ajustements quotidiens du formateur

SASU Air2D3 au capital de 15 000€ - Impasse de l'Oseraie, 72700 Rouillon – Code APE : 5911B
Organisme de formation agréé n°52720257872. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Mail : gestion@air2d3.com - Tel : (+33) (0)2 52 36 04 09

N° de TVA intracommunautaire : FR08809644578

SIRET : 809 644 578 00043

R.C.S de Le Mans